

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Pathologies psychiatriques et soins en santé mentale			
Ancien Code	PAMI3B36SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3360		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE	<b>Anne-Sophie CLINQUART</b> ( <a href="mailto:clinquartas@helha.be">clinquartas@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Le cours abordera les pathologies psychiatriques et les soins de santé que la sage-femme est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier.

Il est essentiel d'aborder les pathologies psychiatriques dans le cursus des sages-femmes car ces troubles sont fréquents en périnatalité, impactent la santé maternelle et néonatale et peuvent entraîner des risques graves. Les sages-femmes, en première ligne, doivent savoir dépister, orienter et accompagner pour garantir une prise en charge globale et sécurisée.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

**Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

**Compétence 3 Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**

- 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
- 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.3 3. Participer à la démarche qualité

**Compétence 4 Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**

- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
- 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
- 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
- 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement

**Compétence 6 Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

6.3 3. Mettre en œuvre les interventions

6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

#### Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données

7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

7.3 3. Développer la relation d'aide

#### Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de ces cours, l'apprenant.e du bloc 3 sera capable de :

- Comprendre et différencier les différentes pathologies psychiatriques

- Connaître les différents soins infirmiers, comportements et attitudes de l'infirmier face à des clients souffrant de ces pathologies

- Différencier les différents traitements et les psychothérapies actuels relatifs aux pathologies psychia

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B36SFA Pathologies psychiatriques 18 h / 1 C  
PAMI3B36SFB Raisonnement clinique associé à la santé mentale 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit en présentiel au Q1 : 2 cas pratiques (reprenant la matière du cours de Pathologies psychiatriques et Raisonnement clinique associé à la Santé Mentale)

si UE non validée au Q1 , examen écrit en présentiel au Q3 : 2 cas pratiques (reprenant la matière du cours de Pathologies psychiatriques et Raisonnement clinique associé à la Santé Mentale)

"Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations et amenée en jury de délibération -

*Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens*

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

## **5. Cohérence pédagogique**

Ces deux activités d'apprentissage visent à permettre à l'étudiant·e d'acquérir ou de consolider des connaissances relatives aux patients présentant des pathologies mentales et/ou des comorbidités associées. Ces savoirs constituent un fondement essentiel pour l'exercice futur de la pratique professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies psychiatriques			
Ancien Code	15_PAMI3B36SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3361		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Anne-Sophie CLINQUART</b> ( <a href="mailto:clinquartas@helha.be">clinquartas@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Le cours abordera les pathologies psychiatriques que la sage-femme est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier. Il est en lien direct avec le cours de Raisonnement clinique associé à la santé mentale.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences se rapportant à la santé mentale des futures clientes de l'apprenant.e.

Au terme du cours, l'apprenant du bloc 3 sera capable de :

- Comprendre et différencier les différentes pathologies psychiatriques
- Connaître les différents soins infirmiers, comportements et attitudes de l'infirmier face à des clients souffrant de ces pathologies
- Différencier les différents traitements et les psychothérapies actuels relatifs aux pathologies psychiatriques

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Introduction

Chapitre 1 : Les problèmes courants et spécifiques aux soins infirmiers en psychiatrie

Chapitre 2 : La classification sommaire des maladies mentales : pathologies, pharmacologie et soins infirmiers

1. Les troubles de l'humeur

1.1. La dépression

1.2. La mélancolie

1.3. La manie

2. Les psychoses

2.1. Généralités

2.2. Les schizophrénies

2.3. La psychose puerpérée

3. Les névroses

3.1. La névrose d'angoisse

3.2. La névrose hystérique

3.3. La névrose obsessionnelle

3.4. La névrose phobique

- 3.5. Les conduites toxicomaniaques et alcooliques
- 3.6. Les troubles des conduites alimentaires
- 4. Les états limites, les perversions et la personnalité psychopathique

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.  
Autres sources consultables sur ConnectED

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistral exposant la théorie et utilisant la description de cas cliniques.
- Visionnage de documentaires
- Discussion de cas rencontrés par le MA en unités psychiatriques

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Possibilité de contacter le MA à la fin du cours ou par mail pour poser les questions qui pourront être revues au cours des séances suivantes

### **Sources et références**

Bibliographie, Webographie et sites internets notifiés sur le Power Point

Autres sources consultables sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur la plateforme ConnectED : Power Point transmis aux apprenant.e.s

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la santé mentale			
Ancien Code	15_PAMI3B36SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF3362		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Anne-Sophie CLINQUART</b> ( <a href="mailto:clinquartas@helha.be">clinquartas@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Le cours abordera le raisonnement clinique associé à la santé mentale que la sage-femme est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier. Il est en lien direct avec le cours de Pathologies psychiatriques.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences se rapportant à la santé mentale des futur.e.s client.e.s de l'apprenant.e.

Au terme du cours, l'apprenant.e du bloc 3 sera capable de :

- Comprendre et différencier les différentes pathologies psychiatriques
- Connaître les différents soins infirmiers, comportements et attitudes de l'infirmier.e face à des clients souffrant de ces pathologies
- Différencier les différents traitements et les psychothérapies actuels relatifs aux pathologies psychiatriques

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Introduction

Chapitre 1 : Les problèmes courants et spécifiques aux soins infirmiers en psychiatrie

Chapitre 2 : La classification sommaire des maladies mentales : pathologies, pharmacologie et soins infirmiers

1. Les troubles de l'humeur

1.1. La dépression

1.2. La mélancolie

1.3. La manie

2. Les psychoses

2.1. Généralités

2.2. Les schizophrénies

2.3. La psychose puerpérée

3. Les névroses

3.1. La névrose d'angoisse

3.2. La névrose hystérique

3.3. La névrose obsessionnelle

3.4. La névrose phobique

- 3.5. Les conduites toxicomaniaques et alcooliques
- 3.6. Les troubles des conduites alimentaires
- 4. Les états limites, les perversions et la personnalité psychopathique

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistral exposant la théorie et utilisant la description de cas cliniques.
- Discussion de cas rencontrés par le MA en unités psychiatriques

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Possibilité de contacter le MA à la fin du cours ou par mail pour poser les questions qui pourront être revues au cours des séances suivantes

### **Sources et références**

Bibliographie, Webographie et sites internets notifiés sur le Power Point

Autres sources consultables sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable. Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).